

**SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance ordinaire**

**du 01 février 2016 - 20 heures 00**

Le premier février deux mil seize, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRÊTRE, Maire.

Etaient présents : Mr Jean-Michel PRÊTRE, Mr Frédéric PRÊTRE, Mr Johann TREUILLET, Mr Jean-Marie DUMEZ, Mr Jean Claude DETABLE, Mr Michel MAROTTE, Mr François DENIZOT, Mr Lambert BONDON, Me Nathalie BONNARD, Me Marie-José TISSIER.

Etait absent excusé : Mr Jean RATEAU qui a donné procuration à Mr Johann TREUILLET

Secrétaire de séance : Mr Lambert BONDON

\*\*\*\*\*

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote M. le Maire ouvre la séance.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2015**

Le compte rendu du 23 novembre 2015 distribué aux membres du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**➤ INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET - délibération 2016/001**

Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget de la commune, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2015 à savoir :

Ouverture de crédits	Budget primitif	25%
Chapitre 21	70 000 €	17 500 €
Chapitre 23	161 856 €	40 464 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**➤ INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL MR DENIS DESCHAMPS - délibération 2016/002**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de ne pas verser l'indemnité de conseil sollicitée par le receveur municipal Mr Denis DESCHAMPS pour l'exercice 2015 (période de septembre à décembre).

**➤ VOIRIE 2016 : DEVIS POINT A TEMPS ET REPARATION ROUTES ET TROTTOIRS - délibération 2016/003**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les devis suivants de la SARL ST PERE TRAVAUX PUBLICS pour les travaux de voirie 2016 sur les voies et chemins de la commune :

***Travaux de fonctionnement :***

**Point à temps** : voie communale des Thureaux, Chemin du Charbonnier, Voie communale de Couloutre, entrées de Vrillon, Picarnon, Les Thizots, Les Thureaux pour un total de 6 050,00€ HT soit 7 260,00€ TTC

**Réparations** : une partie du chemin des 4 routes à Villegeneray, chemin de la Marillone à Vrillon et drainage aux Lemains pour un total de 19 030,00€ HT soit 22 836,00€ TTC

Le décapage des accotements par les employés communaux est évoqué.

➤ **SUBVENTION POUR LE COMICE 2017 - délibération 2016/004**

Après en avoir délibéré et évalué les versements effectués lors de la précédente manifestation, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de verser une subvention d'un montant de 500€ à raison de 250€ en 2016 et 250€ en 2017.

➤ **ETUDE D'ACCESSIBILITE AU CAFE LE RUISSEAU**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'étude d'accessibilité au café a été confiée à AVRE CONSEIL (Mr Cédric BONVILLAIN) pour réaliser les plans de l'accessibilité extérieure du café.

➤ **APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE - délibération 2016/005**

Considérant les observations émises au cours de l'enquête publique et l'avis favorable du commissaire enquêteur assorti de la recommandation suivante : l'intégration en zone constructible de la surface nécessaire pour l'aménagement de la parcelle YC2 située au lieu-dit « Bois Jardin » soit 2500 m<sup>2</sup>

Considérant que les espaces agricoles n'ont pas été réduits entre le projet soumis à enquête publique et le projet prêt à être approuvé, ne nécessitant pas une nouvelle consultation pour avis de la chambre d'agriculture prévue à l'article L.112-3 du code rural.

Considérant que la carte communale telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée conformément à l'article L.124-2 du code de l'urbanisme

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal à 8 voix pour et 3 contre (Mr F. DENIZOT, Mr Jean-Marie DUMEZ, Mme Nathalie BONNARD) décide que :

La carte communale est adoptée avec prise en compte de la recommandation du commissaire enquêteur : intégration en zone constructible de la surface nécessaire pour l'aménagement de la parcelle YC2 située au lieu-dit « Bois Jardin » soit 2500 m<sup>2</sup>

➤ **AVANCEMENT DU PROJET LOTISSEMENT**

Frédéric PRÊTRE informe le Conseil Municipal de 2 demandes sérieuses pour le projet PSLA dont une avec l'aval de la banque. Un constructeur a déjà été rencontré par des membres de la commission Lotissement.

François DENIZOT souligne que le projet semble engagé alors qu'il n'y a pas eu de ligne de crédit votée par le Conseil Municipal.

Frédéric PRÊTRE déclare que c'est la partie administrative qui pose des difficultés car la procédure est compliquée.

➤ **AVANCEMENT DU PROJET INTERNET HAUT-DEBIT:**

François DENIZOT informe le Conseil Municipal qu'un habitant de Ciez a contacté la commission pour l'informer de son souhait de faire installer une antenne sur le château d'eau de Vauchery.

Il lui a été conseillé de prendre contact avec le Conseiller Départemental Mr FLANDIN.

Le coût de cette installation (2000€) pourrait être divisé entre les 3 communes impactées : Ciez/Perroy/Donzy voir la Communauté de Communes.

Pour ce qui est du projet haut-débit de la commune de Ciez :

*Via Nièvre Numérique* : le Conseiller Départemental a indiqué à la commission internet que Ciez n'était pas une zone prioritaire. Le délai de fibre optique chez l'habitant est supérieur à 10 ans.

*Via Orange* : la fibre orange passe aujourd'hui à Bouhy. Le projet serait de la rapprocher jusqu'à La Jarrie (qui deviendrait le central) puis une division cuivre irait jusqu'au central de Picarnon et celui derrière l'église. La montée en débit devrait permettre d'accéder de 512 KO à 2 MO.

L'étude réalisée pour le projet via ORANGE l'a été avec des coûts maximums. Pour notre région ce projet devrait tourner aux alentours des 150KE. Un devis doit être demandé pour la partie Génie Civil (tranchée qui conduira la fibre optique de Bouhy à La Jarrie).

La commission internet a terminé son travail et aucune délibération n'a été prise.

## ➤ AFFAIRES DIVERSES

- Mr le Maire soulève les problèmes de remplacement de l'agent Florence BLANCHARD lors des absences. La précédente remplaçante a trouvé un emploi.
- demande de stage de Sébastien DIETZ acceptée par la Conseil Municipal.
- courriers de doléances de suggestions de Mme Agathe BAZIN et de Mr DUMEU
- échange du conseil municipal sur la mise en place des normes 0 phyto pour l'entretien futur de la commune.
- F. DENIZOT revient sur la proposition de réorganisation d'une formation aux premiers secours sur la commune abordée lors d'une réunion précédente. Le Conseil Municipal donne son accord. Un avis sera communiqué dans les hameaux et sur le site internet de la commune pour que les personnes intéressées se fassent connaître.
- Transports scolaires : 11 enfants empruntent les transports scolaires de Donzy.
- SIEEEN : F. DENIZOT informe le conseil municipal de la disparition des syndicats d'électricité. L'ensemble des travaux prévus sur 2015 ont été réalisés. Pour 2016 des travaux seront effectués sur le hameau de Jeangeloup en raison de fils nus à mettre aux normes.
- Commission de finances à prévoir un lundi à 18h30.
- Salle des fêtes : des soucis au niveau de la cuisine sont remontés suite à la location de ce week-end : problème de four et plaques. La salle a 22 ans et des travaux seraient à envisager.
- A la demande d'une association M-J TISSIER propose qu'une boîte à récupération de bouchons soit installée en mairie. Le conseil municipal accepte.

La séance est levée à 22h30



Le Maire, JM PRETRE